

Compte rendu du groupe de travail « Pistes de mesures » des sites Natura 2000 Baie de Saint- Brieuc Est et Cap d'Erquy – Cap Fréhel	Groupe de travail « Pistes de mesures »
	Date : Jeudi 06 octobre 2022 de 9h à 12h.
	Lieu : Salle des fêtes d'Erquy
	Animateurs : Morgane OISEL – Saint Brieuc Armor Agglomération (SBAA), Aurélien PIERRE (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel SMGSCECF), Pauline BLANCHARD, Sven MELLAZA et Olivier ABELLARD – (Office français de la Biodiversité (OFB), Ophélie Le Cloirec – (Dreal)
	Rédacteurs CR : MO, AP, PB, OA, SM
Documents joints : support de présentation, liste de participants	

Participants : 20

NOM	Prénom	Structure	Fonction
ABELLARD	Olivier	OFB	CM Natura 2000 marin
BAUDOUX	Jean-Paul	UNAN	Bénévole
BLAIN	Michel	Vivarmor Nature et Cotes d'Armor Nature Environnement	Bénévole
BLANCHARD	Pauline	OFB	CM Natura 2000 marin
BOUSQUIE	Frédéric	Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Directeur
BRUNET	Jacky	ACECA	Président
DUBOS	Thomas	GMB	Chargé de mission
HENRY	Evelyne	ACECA	Présidente
JOLIBERT	Marine	Fédération Départementale Chasse des Cotes-d'Armor	Chargé de mission
LE CROIREC	Ophélie	DREAL	Rédaction du DocOb de la Baie de Lancieux
LEIGHTON	James	Amicale des Plaisanciers Réginiens	
LE ROUX	Marité	Association Landes et Bruyères	Secrétaire
MARLIN	Auréline	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	Service civique
MEHOUS	Josiane	Mairie de Fréhel	Elue
MELLAZA	Sven	OFB	CM Natura 2000 marin
OISEL	Morgane	SBAA	CM Natura 2000
PASCAL	Frédéric	Mairie de Plévenon	Elu
PERENNES	Jean-Christophe	Amicale des Plaisanciers Réginiens	
PIERRE	Aurélien	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	CM Natura 2000
TOMBETTE	Yves	Mairie d'Erquy + Association Landes et Bruyères	Elu
TREHET	Claire	DDTM22	

Documents support du groupe de travail

La présentation et les rapports détaillés sont accessibles ici :

- pour la baie de Saint-Brieuc Est : <http://saint-brieuc-est.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupes-de-travail>
- pour le Cap d'Erquy cap Fréhel : <http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupes-de-travail>

INTRODUCTION

Ce GT visait à échanger avec les acteurs des territoires concernés par le volet terrestre des sites Natura 2000 :

- ✓« Baie de Saint-Brieuc Est »
- ✓« Cap d'Erquy – Cap Fréhel »

L'idée était de discuter les pistes de mesures résultant des objectifs opérationnels vus au début de l'année 2022.

Sont considérées :

- d'une part les pistes de mesures visant la limitation des pressions impactant directement les habitats et les espèces terrestres pour lesquels des actions spécifiques sont requises et,
- d'autre part les pistes de mesures transversales visant la limitation des pressions impactant l'écosystème et littoral avec des impacts négatifs sur les espèces et habitats terrestres

Les pistes de mesures ont été examinées lors de 3 ateliers tournants pour permettre à chaque participant d'apporter sa contribution à chacune des thématiques examinées.

1. Atelier 1 : Fréquentation / Gestion du régime hydrique / Atteintes aux habitats et aux espèces

2. Atelier 2 : Changement climatique / Pollutions / Espèces exotiques envahissantes

3. Atelier 3 : Fermeture des milieux / Gestion des boisements

Rq : Le PPT utilisé pour l'introduction de ce groupe de travail est proposé en annexe.

Atelier Fréquentation – régime hydrique – atteintes aux espèces

a. Fragmentation et artificialisation

La fragmentation et l'artificialisation sont des sujets très importants et impactent durablement les habitats et les espèces d'intérêt communautaire et sont responsables d'une perte importante de la biodiversité. Ce sont de réels enjeux sur les sites Natura 2000.

Pistes d'actions :

- Participer et proposer d'être plus vigilant dans l'élaboration des PLU et documents d'urbanisme afin de ne pas dépasser un certain nombre de maisons au m²
- Veiller au maintien et à la restauration de sols perméables.
- Mener un véritable travail de concertation avec les collectivités et les gestionnaires des bassins versants pour limiter l'imperméabilisation des sols.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas plus de routes proposées pour accueillir plus de touristes

b. Fréquentation

La côte est très prisée et les sites Natura 2000 n'en font pas exception.

On peut citer par exemple l'évènement de la Route du Rhum ou les nombreuses organisations de trails ou randonnée.

Les coureurs ou participants respectent en grande majorité les sites mais le risque est lié au débordement des accompagnants qui sont moins regardant.

Il est également important de rappeler que les courses se déroulent sur des sites sensibles et il n'est pas possible de continuer à créer de nouveaux sentiers.

Pistes d'actions :

- Adapter le discours et promouvoir les sites Natura 2000 pour leur sensibilité et leur protection
- Éloigner le passage des bateaux plus au large pour dissuader les gens d'aller au Cap pour voir le passage des bateaux.
- Fermer la route d'accès au cap Fréhel lors du passage de la Route du Rhum.
- Il est important de réviser régulièrement les aménagements de canalisation et de mise en défens. C'est un travail de maintenance et d'entretien. Le respect des sentiers en dépend car dès lors qu'un sentier est dégradé (flaque d'eau, boue) les gens le contournent.
- Adapter les sentiers en élargissant, quand c'est possible, les cheminements pour laisser passer deux à trois personnes ; et penser aux usages multimodaux
- Il y a un travail à faire auprès de la Région, du Département et des agences de voyage via les offices de tourisme pour qu'ils transmettent les informations et bonnes pratiques aux sociétés privées de tour operator.
- Il faut également prévoir une augmentation des populations résidentes dans les années à venir
- Pourquoi travailler sur un film promotionnel pour parler des sites Natura 200, film qui pourrait alors être diffusé par les OT

c. Destruction d'habitats d'espèces

Les sites Natura 2000 œuvrent pour appliquer les directives européennes et notamment la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Malgré tout, il n'est pas rare d'être confronté à des destructions. Il est à noter par exemple que la construction de barrages dans les cours d'eau impacte les poissons amphihalins. On commence à voir des pallier sur les cours d'eau (Frémur, Flora, Gouessant en moindre mesure).

On a la même problématique de remaniement des milieux avec les cairns.

Il est important de préciser qu'un des enjeux reste d'éviter les incendies.

Pistes d'actions :

- Travail en commun avec les associations comme la fédération des pêcheurs qui œuvrent à la sensibilisation de tous les publics
- Appliquer des opérations de brûlage dirigé et informer les gens de la pratique des brûlages dirigés.
- Proposer une assermentation des chargés de mission Natura 2000.
- Adapter les mises en défens selon les périodes (en période de forte fréquentation).
- Travailler pour mieux prendre en compte la sensibilité des espèces comme la loutre ou les chiroptères
- Bien sensibiliser les usagers en communiquant sur les enjeux
- Bien protéger le site de swarming du tunnel de Cesson et l'intégrer dans une démarche globale de protection des chiroptères

ORE : obligation réelle environnementale. Il s'agit d'un acte notarié. Un propriétaire signe avec une collectivité ou association une convention qui fait que tout ou partie de la propriété est concernée par la protection de la biodiversité. Cet acte perdure suite aux achats et reventes du bien immobilier, pour une durée de 99 ans. C'est un bon outil à avoir dans la boîte à outils Natura 2000.

d. Gestion hydrique

Un des enjeux sur le Coléanthe délicat est de veiller à avoir des périodes d'exondation permettant à l'espèce de réaliser son cycle biologique et de limiter la fréquentation sur les berges en période d'exondation et de maintenir un niveau d'eau cohérent avec son cycle biologique.

Une des problématiques est que le site est très reconnu pour les sports de nature et bon nombre d'acteurs incitent les randonneurs à profiter des nombreux sentiers de randonnée de la retenue d'eau de Saint Barthélémy.

Le Coléanthe délicat est une espèce d'intérêt communautaire, elle pourra servir d'espèce parapluie pour celles qui ne le sont pas. Les actions de gestion qui la cibleront serviront aussi aux autres espèces.

Notamment pour le brochet, espèce référencée à échelle nationale, qui a besoin également d'une période de basse eau pour sa reproduction.

Le gestionnaire de la retenue d'eau est le syndicat départemental d'alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor (SDAEP). Le foncier appartient au département. La production en eau potable revient à SBAA. Il faut noter qu'il y a une contrainte vis-à-vis de la gestion en eau potable.

Pistes d'action :

- Contacter le gestionnaire de la retenue et mettre en place un véritable travail de concertation pour permettre d'avoir des périodes d'exondation en automne tout en respectant les obligations réglementaires

- Prévoir des suivis importants après suppression des barrages pour ne pas d'EEE et de polluants
- Continuer à promouvoir le développement des haies, des talus, pour limiter l'accélération des écoulements sur les parcelles agricoles

e. Adaptation du périmètre

Il faudrait adapter le périmètre du site Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc Est aux loutres et chauve-souris. La partie entre la retenue de Saint-Barthélemy et Saint-Brieuc devrait être intégrée au site. La basse vallée du Gouët avec beaucoup de gîtes à chauves-souris est par exemple une zone qui ne peut pas bénéficier de financement au titre de Natura 2000 car elle se situe en dehors du périmètre.

Sur un autre site Natura 2000, l'extension du périmètre a fait l'objet d'une fiche action qui a été mise en œuvre lors de la mise en animation du docob. Le premier pas a été de faire les études mais aussi d'engager les discussions avec les acteurs concernés.

Cette extension est aussi envisagée pour répondre aux enjeux oiseaux marins sur la partie Ouest de la baie, en mer.

Discussion :

Il est demandé s'il existe des contacts réguliers avec le gestionnaire de la retenue d'eau de Saint Barthélemy : Morgane OISEL indique qu'en effet il y a déjà eu plusieurs contacts pour permettre au SDAEP de mieux appréhender les enjeux du Coléanthe délicat. Des réunions spécifiques sur le sujet ont été organisées et devront de nouveau être programmées.

Il est rappelé que pendant 2 ans, il n'y a pas eu d'abaissement du niveau de l'eau en période automnale ce qui a entraîné une floraison du Coléanthe délicat en janvier et février or, le cycle naturel de la plante est normalement une floraison à l'automne. La gestion du stock d'eau peut donc mettre à mal le cycle biologique du Coléanthe délicat.

La suppression du barrage du Montafilan n'a pas été faite dans le cadre de n2000 car il se situe hors périmètre. Pareil pour celui de Saint Sébastien. Ce sont d'anciens barrages d'eau potable non utilisés.

La suppression des barrages est une mesure intéressante vis-à-vis de la continuité écologique mais il paraîtrait qu'elle libérerait des fonds de métaux lourds impactants.

Il faut aussi prévoir qu'en cas de suppression de barrage, les premières années ce sont les espèces envahissantes qui ont tendance à se développer sur les berges (arbres à papillon par exemple). Natura 2000 pourra travailler là-dessus via des fauches ciblées par exemple.

Lorsqu'il y a rejet de vases en mer, faut-il mesurer les polluants avant de rejeter ? oui. Lorsque les taux sont jugés suffisamment faibles, on permet le rejet.

Algues vertes : mettre haies, talus, agir sur l'épandage.

Il est demandé de préciser le terme fragmentation.

Il est indiqué que la fragmentation était utilisée quand le milieu se retrouvait couper et que l'espace naturel était scindé par une route par exemple.

Il est évoqué que la pression foncière est énorme sur le littoral, et que l'artificialisation participe à une perte de toute la biodiversité. Il faut en être conscient dans les documents d'urbanisme. On peut même aller au-delà.

Le développement des voies douces incite les collectivités à réaliser de nouveaux revêtements goudronnés ce qui a pour conséquence une augmentation de la fragmentation et de l'artificialisation des sols.

De plus, beaucoup décident de mettre des revêtements imperméables car ils s'entretiennent mieux.

Il semble y avoir un discours ambivalent sur le site Natura 2000 : d'un côté ne pas abîmer le milieu et informer, de l'autre, promouvoir le site pour l'attraction touristique. L'action marketing du grand site semble être de faire venir plus de monde.

La région Bretagne a revu sa copie sur le tourisme (pas d'afflux mais une fréquentation raisonnée, qualitative, qui profite aux gens sur place et pas qu'aux investisseurs). C'est dans ce sens que l'on veut aller localement.

L'évènement de la Route du Rhum entraîne une très forte fréquentation. Les associations locales sont sollicitées par les organisateurs pour faire la « police » alors que ce n'est pas leur rôle. C'est une catastrophe environnementale tous les 4 ans.

Il y a 4 ans, l'évaluation d'incidences a préconisé l'éloignement de la bouée, donc du passage des concurrents, de la côte et la mise en place d'une jauge de 19 000 spectateurs. Les bateaux sont passés beaucoup plus loin, les gens se sont plaints de ne pas voir. Mais on attend autant de monde cette année. Les gens continuent de venir.

Fait-on la différence entre l'impact de la Route du Rhum et la fréquentation des week-ends ? Oui car le week-end la mise en défens et la préservation des habitats sont respectés. Le parking a été décalé et la fréquentation canalisée par les sentiers. On a observé une régénération de la lande.

Pour l'évènement de la Route du Rhum, une étude a permis de mettre en exergue que le piétinement lié au public de cet évènement demandait 2 ans à la végétation pour se remettre en place. Avec des évènements tous les quatre ans, la végétation ne peut pas se restaurer.

Landes et bruyères est une association de valorisation du patrimoine naturel des caps, via la randonnée, les courses, le kayak, la marche nordique avec des embouts. L'objectif est de faire découvrir le territoire à des gens venus d'ailleurs.

Les activités en soi ne posent pas de problème quand il y a un respect général du site, le problème reste le cumul de toutes les activités. On a de plus en plus de nouvelles courses ou loisirs avec un nombre croissant de participants chaque année. Maintenant il y a quasiment une course tous les week-ends. On a de plus en plus en monde, avec des modes de courses différents (trails, trails nocturnes, raids, sur deux jours, trail urbain...). La quantité de manifestations produit des effets cumulés : il n'existe plus de période de repos pour l'avifaune et pour les habitats.

On nous demande la création de nouveaux sentiers par exemple et des interventions sur les blockhaus pour enlever la végétation et permettre aux coureurs d'avoir de nouvelles sensations. Il est rappelé que les blockhaus sont des habitats à chiroptères.

A ces évènements, il est nécessaire de rappeler qu'il y a une fréquentation importante du GR 34 avec des randonneurs et des sportifs habituels et ce en dehors des courses.

Il faut accompagner l'offre touristique, anticiper les flux de personnes à venir, car des acteurs incitent à venir fréquenter les sites et il ne faut pas oublier que la région Bretagne est de plus en plus prisée pour l'accueil de nouveaux résidents. Il faudra donc également prévoir une augmentation des populations résidentes.

La fréquentation des sites durant les week-ends par des résidents des villes (Par exemple Rennes) sera impactante et le public difficile à sensibiliser.

Il est précisé que l'ACECA a développé ces circuits car il est de plus en plus difficile pour les cavaliers de partager certains itinéraires. Il faut penser à la partie multimodale des chemins.

On estime à 3000 nuitées de cavaliers extérieurs sur le département pour du tourisme équestre. On a aussi des gens qui viennent vivre en Bretagne. Mais les panneaux d'interdiction fleurissent, limitent la liberté des cavaliers. Les cavaliers vont sur la plage car il y a peu d'autres endroits praticables et sécurisés.

Les transports sont un point clé annoncé dans la logique de la région, pour la gestion de la fréquentation et des impacts associés. On ne doit pas suivre une logique de construction de nouvelles routes.

Sur le site Cap d'erquy Cap Fréhel, il n'y a pas de navettes, pas de service de transport, surtout en campagne. La problématique est qu'on est dans un territoire à cheval sur deux communautés de communes dont les services s'arrêtent sur les périmètres de compétences de chacune.

Il faudrait adapter le périmètre du site Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc Est aux loutres et chauve-souris. La partie entre la retenue de Saint-Barthélemy et Saint-Brieuc devrait être intégrée au site. La basse vallée du

Gouët avec beaucoup de gîtes à chauves-souris est par exemple une zone qui ne peut pas bénéficier de financement au titre de Natura 2000 car elle se situe en dehors du périmètre.

Atelier Pollutions – EEE – Changement climatique

POLLUTIONS

Limitation d'éclairage public

Les crises énergétique, climatique, érosion biodiversité sont convergentes.

- Limiter les éclairages en villes et lotissement ou bien installer des capteurs de déplacement
- Limiter l'éclairage des routes
- Proposer dans les documents d'urbanisme des trames noires
- Faire appliquer la loi sur l'interdiction de l'éclairage des magasins. Mais attention à ce que les mesures visant la sobriété perdurent dans le temps.

Déchets

Organiser des ramassages de déchets le long des rivières, des routes.

- Intervenir autant en amont que sur le littoral
- Sensibiliser les gens à ne pas jeter leurs déchets
- Bac à marée, « bacs à vallées »
- Sensibiliser sur les laisses de mer

Produits phytosanitaires

Accompagner les agriculteurs aux changements de pratiques.

Favoriser la mise en place d'un réseau bocager talluté permettant une meilleure filtration des produits phytosanitaires.

EEE

Bois

Production des sapins avec des traitements autorisés (car activité agricole)

Examiner la possibilité de MAEC avec les chambres d'agriculture

Sensibiliser les collectivités au non usages des EEE pour les jardins.

Ragondins

En augmentation.

- Davantage piéger les ragondins (obj de protection des personnes car fragilisation des berges et dégât dans les cultures) qui n'est pas forcément un pb écologique.

Haies

- Sensibiliser sur la bonne période des tailles de haies
- Négocier avec les prestataires tailleurs de haies notamment pour EDF ou France Telecom
- Obtenir des aides pour les propriétaires afin d'augmenter la fréquence des interventions sans toutefois tout raser.
- Faire la promotion des espèces locales pour les haies
- Proscrire les espèces allochtones dans les jardineries

Chenilles processionnaires

Couper des pins et planter du feuillu

Favoriser les consommateurs de chenilles (chauve-souris, mésanges) en protégeant les lieux de vie de ces espèces (ex : nichoirs)

Aider la suppression des nids de chenilles processionnaires.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Restauration des zones humides :

☑ restauration des zones humides

Boucher les drains posés par les allemands sur le Cap Fréhel

Il est également possible d'ajouter des zones humides sur les PLU ou PLUI afin de les protéger des destructions.

Laisser Faire

Choisir résilience spontanée des habitats. Les espèces adaptées au chgt climatiques vont s'installer naturellement.

Sensibilisation au retrait stratégique

Politique conduite par la DDTM.

Coupe Feu

Remettre des coupes feux

via par exemple les pâturages pour éviter la propagation des feux en cas d'incendie. Les moutons

Via également des plantations de feuillus dans les plantations de résineux. A discuter avec l'ONF et le CRBPF.

Les feuillus brûlent moins.

Limitier les coupes rases forestières

☑ Sensibiliser les propriétaires forestiers sur les bonnes pratiques et la gestion en futaie irrégulière

sensibiliser les services techniques sur les bonnes pratiques qui permettent de conserver l'eau et les insectes

Limitier l'artificialisation

L'artificialisation entraine le ruissellement de l'eau de pluie. De nombreux privés imperméabilise leur terrain.

Il serait bienvenu de les sensibiliser à cette problématique.

Remettre des arbres dans les villes

Gestion forestière

Tabler sur la résilience des essences d'arbres face au changement climatique. Les arbres les plus adaptés repousseront d'eux même. Il faut éviter d'apporter des espèces absentes de l'aire biogéographique.

Discussion :

Pour ce qui est des déchets, et éviter de les trouver en aval, il est important d'organiser des ramassages de déchets le long des rivières, cours d'eau et des routes. Mais il ne faut pas oublier que la présence de macro déchets est un peu l'arbre qui cache la forêt.

Au lieu de mettre des poubelles partout, il faut que chacun pense à récupérer ses propres déchets et reparte avec.

Concernant les usagers des ports, il est essentiel de veiller à ce que des poubelles de tri sélectif soient à disposition des plaisanciers.

Concernant le volet de gestion forestière et de la construction en Bois, il serait intéressant que la filière se développe en France pour limiter les imports.

Il ne faut pas oublier qu'en Chine les forêts sont protégées ce qui augmente la demande de bois sur les marchés internationaux et encourage les plantations d'espèces allochtones (ex : pin douglas, robinier) qui ne sont pas pertinents pour la biodiversité.

Pour ce qui concerne les haies, beaucoup de coupes ou tailles sont réalisées aux mauvaises périodes souvent au mois de juin. Cela a un fort impact sur les oiseaux (suppression ressources alimentaires).

Par exemple en bordure de la baie de la Fresnaye les tailles sont sévères et conduisent à fragiliser les bordures rocheuses (génération d'éboulis). Idem sur les bords des routes, les coupes rases sont trop importantes et pénalisent la biodiversité (insectes)

Morgane OISEL rappelle que les haies servent de corridors écologiques et il n'est pas rare de voir des coupes rases pour libérer les câbles électriques ou téléphoniques.

Il est précisé qu'aujourd'hui, la fédération de pêche travaille sur des pratiques plus douces et en accord avec la biodiversité en pratiquant des entretiens de bords de rivières moins drastiques. Cela demande par contre plus de moyens pour arriver un résultat.

Certaines collectivités ont revu leur principe de collecte et d'accueil en déchetterie, le risque est d'avoir des dépôts sauvages grandissants.

Pour ce qui est des espèces envahissantes comme les chenilles processionnaires, il faut développer des approches plus écologiques en favorisant les consommateurs de chenilles comme les mésanges ou les chiroptères en confortant leurs lieux de vie.

La difficulté est que les propriétaires privés assèchent les mares. Pourtant PLU prévoit le maintien des zones humides.

Limiter l'artificialisation des sols (goudron) dans les parcelles privées. Ce phénomène de goudronnage est de plus en plus fort en dépit de la politique ZAN.

Thomas DUBOS précise que le réchauffement et le changement climatique a eu pour conséquences l'augmentation des incendies et des risques d'incendie en lien avec les résineux mais également il ne faut pas l'oublier une augmentation de la mortalité des chauves-souris dans les combles et sous pentes.

Pour ce qui est de la communication et de la diffusion des bonnes pratiques, ne serait-il pas intéressant de proposer des articles dans les journaux communaux, communautaires et départementaux ?

Atelier Fermeture de milieux – Gestion des boisements

Fermeture des milieux

Rappel que les sites N2000 ont une obligation réglementaire vis-à-vis de l'Europe notamment dans la conservation des surfaces des habitats d'intérêt communautaire présents sur le site, et d'une diversité d'habitats. Une fermeture des milieux peut être amenée par la progression d'un habitat non inscrit à la directive Habitats-Faune-Flore.

Pistes de mesures

Questionner la lutte contre la fermeture des milieux quand celle-ci est spontanée :

- Bien intégrer l'équilibre des milieux si une intervention de réouverture est prévue
- Veiller à ne pas détruire des habitats pouvant accueillir des espèces fragiles comme le campagnol amphibie

Eco-pâturage / pâturage / broyage ou roulage de fougères :

- Proposer des MAEC auprès des exploitants
- Sensibiliser et informer sur l'importance du pâturage

Discussion :

La fermeture des milieux est équivoque ; séparer les milieux est intéressant mais les liens type haies sont à conserver. Il est important de bien définir le sens de "fermeture des milieux", qui ici est entendu en termes d'embroussaillage de milieux tels que les landes ou les dunes, suite à un abandon des activités humaines ancestrales (et non une fermeture physique par des barrières par exemple).

Au Cap d'Erquy-Cap Fréhel, il faut aussi prendre en compte la notion de landes "climaciques", c'est-à-dire des landes qui, par l'action du vent et du sel, vont rester des landes. Cette notion s'oppose aux landes "des terres", qui vont évoluer en quelque chose d'autre.

Exemple de fermeture de milieu : des saules peuvent couper le vent suite à une pousse de feuillus. Au-dessus du rocher de Sévigné des saules se formaient, ils ont été fauchés pour permettre de maintenir l'effet du vent et la mer.

Les changements climatiques induisent des changements d'écosystèmes à prendre en compte, notamment dans l'action de gestion au regard de l'évolution.

Concernant la gestion des fougères par des troupeaux, la limitation se fait par le piétinement, non pas par le broutage (toxique).

Les récentes études tendent à démontrer que le principe de la variété de milieux ouverts (mosaïque) induisant une augmentation de la biodiversité/fonctionnalité n'est pas forcément une vérité. L'intérêt de l'hétérogénéité, et donc de la lutte contre la fermeture des milieux, doit être questionné, et il faut aller voir site par site ce qui se referme. Ex landes non-climaciques, évolution à venir sur le regard de cette « perte » d'habitat au profit d'un autre.

Questionnement pour le campagnol amphibie qui vit dans les espaces prairiaux, qui peut voir son habitat disparaître dans le cas d'une fermeture de milieu. L'apparition de nouveaux habitats par colonisation peut apporter beaucoup plus de fonctionnalités/biodiversité par des espèces/habitats non Natura 2000. D'un point de vue biodiversité, ce qu'on perd à l'échelle d'une espèce, on va le gagner sur d'autres espèces qui vont devenir plus courantes (ex : Murin de Bechstein). Il faut sortir de l'aspect "patrimonialité" des espèces, et se situer à une échelle plus grande, se détacher des listes d'espèces.

Exemple : Au Cap Fréhel, le comptage des œufs d'Azurés des mouillères (*Phengaris alcon*), espèce protégée en France (article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007), indique que les meilleures stations étaient les stations pâturées.

Fond de baie de Sévigné : plein de bêtes semi-sauvages. Diminution de la biodiversité et augmentation du nombre de tronçons. Le pâturage est positif ici. Les landes ne reviennent plus du fait de l'enrichissement agricole. La zone est à la limite, et la lande tend à repousser. Proposition de voir avec propriétaires.

Il y a une exploitation de sapins dans la zone Natura 2000, jusqu'au fond de la baie des Sévignés. Avant, au niveau des landes, il y avait plein de bêtes semi-sauvages. Maintenant il y a des zones de sapins, donc beaucoup moins de biodiversité qui passe et plus de segmentation. S'il y a une possibilité que les landes repoussent (sol pas trop enrichi), des MAEC pourraient être mises en place pour réencourager le pâturage sur cette zone.

Travail sur la gestion du milieu à Erquy, la fermeture du milieu n'est pas forcément visible.

Les grandes pâtures autrefois, laissées en libre évolution, sont aujourd'hui des petites forêts.

Laisser les peuplements sans intervention, pour les propriétaires qui sont prêts à le faire. En termes de mammifères, le fait de ne pas extraire le bois permet aux chiroptères d'avoir une offre en cavités dans les arbres bien plus importante que dans les forêts gérées. Le volume de bois mort et le nombre de cavités dans les arbres sont beaucoup plus importants quand les boisements ne sont pas exploités. L'exploitation du bois interrompt le cycle forestier à son quart. La biodiversité est maximale dans les $\frac{3}{4}$ non laissés dans une exploitation classique.

Créer des îlots de sénescence via des contrats N2000. Si on ne peut pas protéger toute la zone, au moins faire des petits îlots qui serviront de zones refuges.

Commentaire projet local : déplacement du terrain de foot, sur du sapin, quels avis ?

Certains abattent leurs arbres, que peut-on faire quand on voit ces comportements ?

Impossibilité d'intervenir en dessous d'1 ha, inscrit au code forestier, et en-dessous de 25 ha car les boisements ne sont pas soumis à un plan simple de gestion (PSG) lorsque leur surface est inférieure à cette valeur.

Au moins du squelette corridor écologique, le classement de tout au PLU engendre des complications, n'importe quelle intervention doit faire l'objet d'une demande.

Gestion forestière

Laisser évoluer librement les boisements en minimisant les interventions.

Ne pas extraire le bois mort afin de favoriser la biodiversité.

Conclusions de l'atelier : vigilance sur le faire-défaire, entretien à mettre en lien avec la libre évolution, le gain écologique et le réchauffement climatique. Les usages qui se multiplient sans encadrement, vigilance.

ANNEXE : PPT Projeté en groupe de travail



Natura 2000
Baie de Saint Briec Est
et
Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Groupe de travail du 06 octobre 2022





Objectifs du groupe de travail:

1. Echanger sur les pistes de mesures possibles

Sites internet



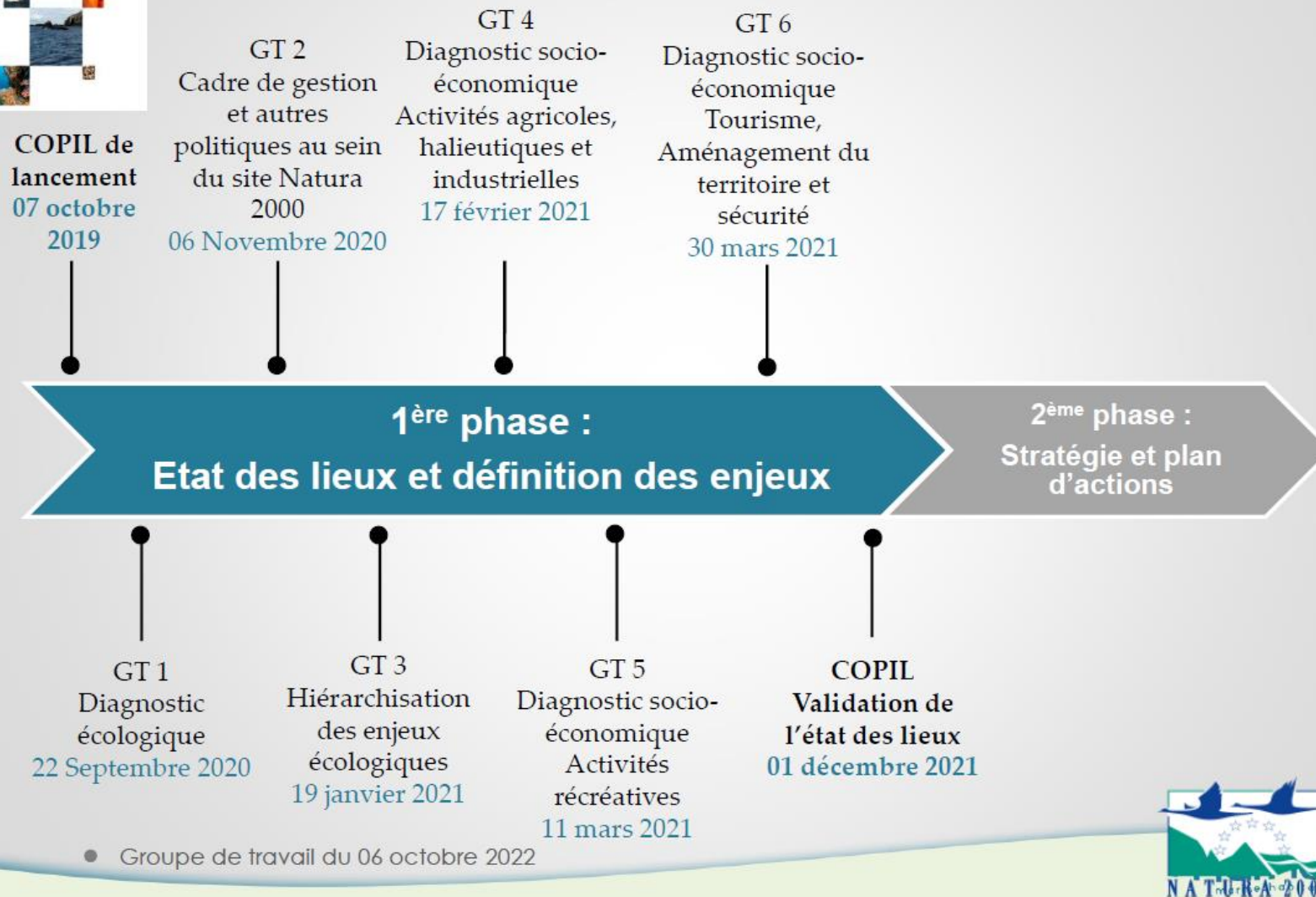
Les documents de travail sont accessibles dans l'espace d'échanges des sites internet

<http://saint-brieuc-est.n2000.fr/>

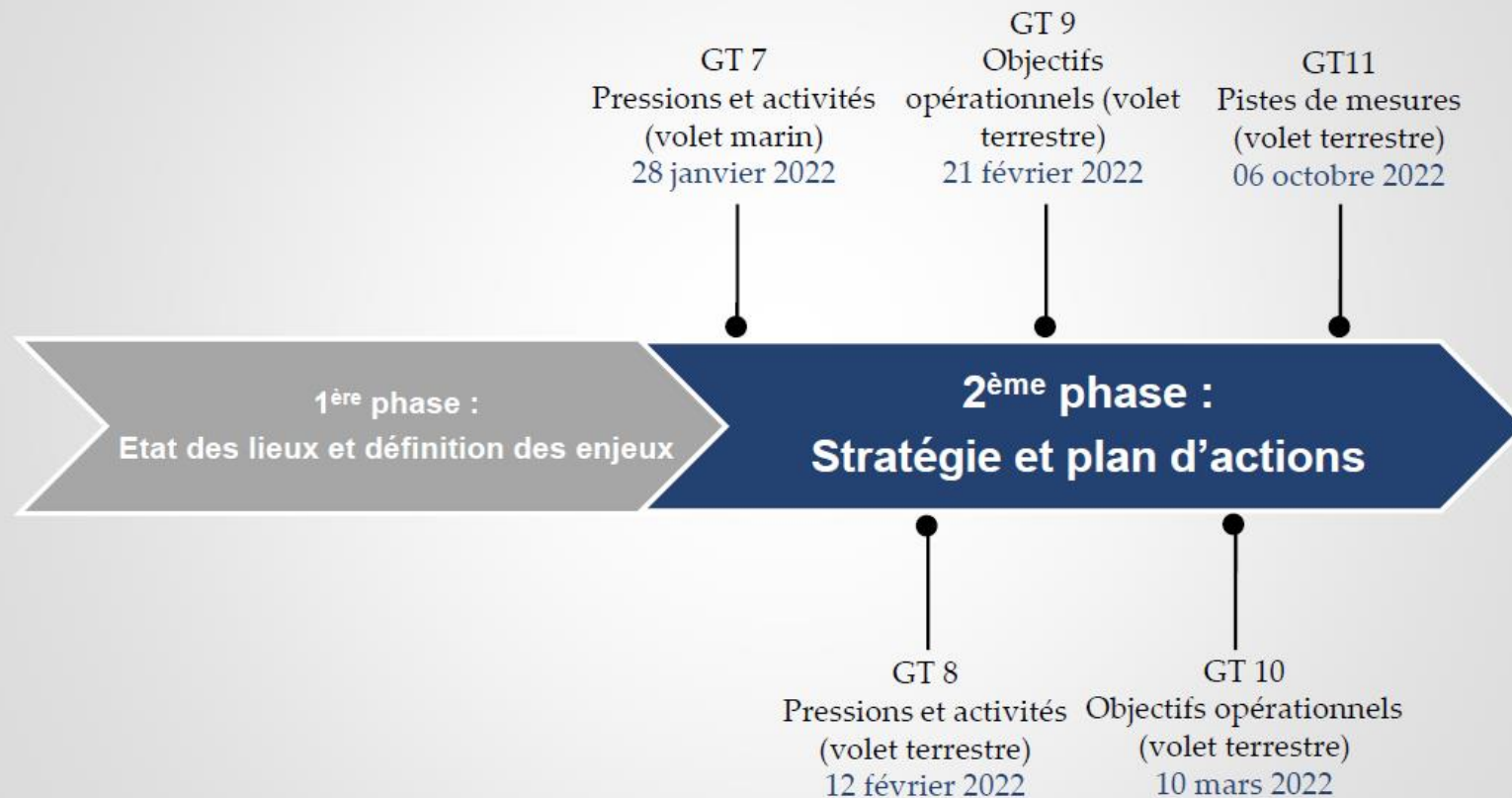
<http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>



Avancement du Document d'Objectifs (DocOb)



Avancement du Document d'Objectifs (DocOb)



- Groupe de travail du 06 octobre 2022



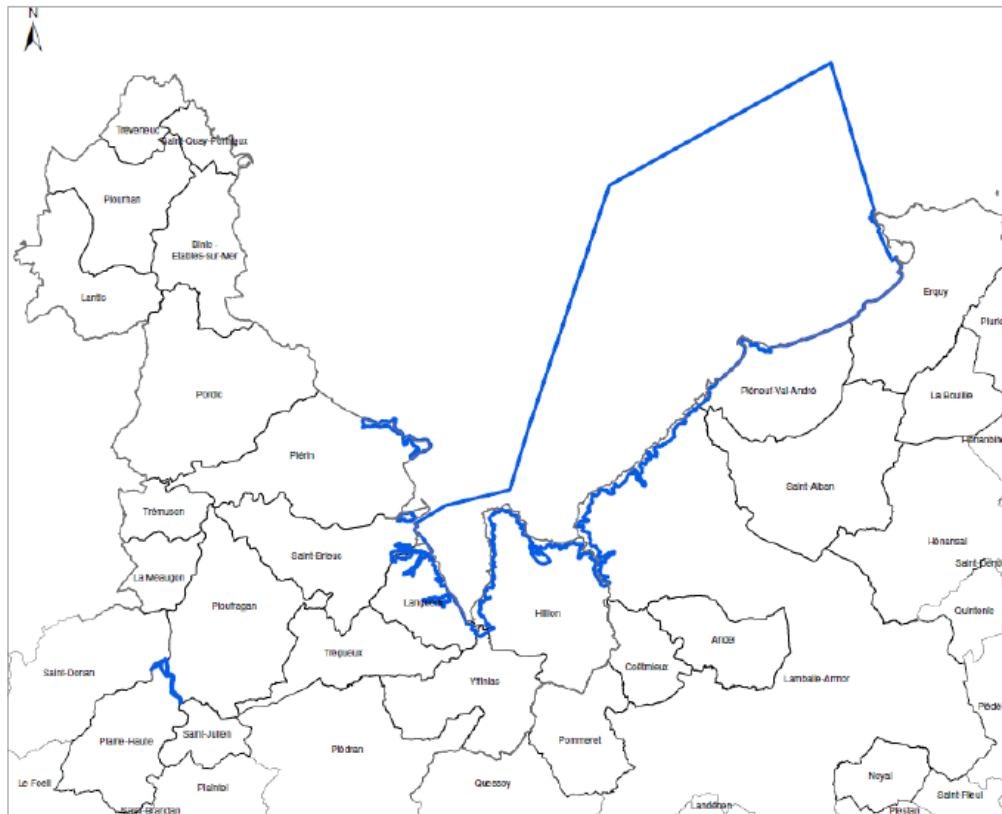
Site Natura 2000 Baie de Saint Briec Est




 **SITE BAIE DE SAINT BRIEUC EST**
Natura 2000

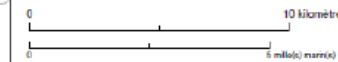


Date: 04/10/2022



Légende

 Baie de Saint Briec Est



Sources des données :
- Base de données : BRGM
- Topographie : BD Alti, IGN
Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / UTM / CRS 1980



Rappel des enjeux et objectifs à long terme

- Habitats terrestres d'intérêt communautaire**

Code habitat	Intitulé habitat	Responsabilité du site	Enjeu patrimonial de l'habitat au sein du site Natura 2000	Etat de conservation
1210	Végétation annuelle des laissés de mer	Élevée	Très fort	Moyen
1220	Végétation vivace des rivages de galets	Élevée	Très fort	Moyen
1230	Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	Élevée	Très fort	Moyen
1330	Prés-salés atlantiques (<i>Glaucoc-Puccinellietalia maritima</i>)	Élevée	Très fort	Moyen
2120	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	Élevée	Très fort	Moyen
2130*	Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	Élevée	Très fort	Moyen
2180	Dunes boisées des régions atlantique, continentale, et boréale	Élevée	Très fort	Moyen
2190	Dépressions humides intradunaires	Élevée	Très fort	Moyen
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation de <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoetes-Nanojuncetea</i>	Élevée	Très fort	Moyen
9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	Élevée	Très fort	Mauvais
1310	Végétations pionnières à <i>Salicomyia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	Élevée	Fort	Moyen
2110	Dunes mobiles embryonnaires	Élevée	Fort	Moyen
4030	Landes sèches européennes	Modérée	Fort	Moyen
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robur-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	Modérée	Fort	Moyen
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	Mineure	Moyen	Bon
1320	<i>Prés à Spartina</i> (Présence dans le site douteuse ou interprétation douteuse : absence de l'espèce indigène)	NE	NE	



Prés salés - Langueux



Dunes – Bon Abri

Objectifs à long terme



Contribuer au maintien du bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire



Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

RAPPEL : La délimitation du « terrestre » se fait à partir des falaises, prés salés et dunes



Rappel des enjeux et objectifs à long terme

- Flore terrestre d'intérêt communautaire

Nom latin	Nom vernaculaire	Protection	Enjeux	Etat de conservation
Espèce d'intérêt communautaire				
<i>Coleanthus subtilis</i>	Coléanthe délicat	Nat	Très fort	Moyen état
<i>Rumex rupestris</i>	Oseille des rochers	Nat	Très fort	Moyen état



Oseille des rochers

Objectif à long terme

Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des populations d'Oseille des rochers et du Coléanthe délicat

- Lucane cerf-volant

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Etat de conservation
Espèces inscrites en Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/EEC				
1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Moyen	Bon



Coléanthe délicat

Objectif à long terme

Contribuer au maintien du bon état de conservation des populations de Lucane cerf-volant



Lucane cerf-volant

- Groupe de travail du 06 octobre 2022



Rappel des enjeux et objectifs à long terme

- **Mammifères terrestres d'intérêt communautaire**

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Etat de conservation
Espèces inscrites en Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/EEC				
1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Majeur	Moyen Etat
1323	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Majeur	Mauvais Etat
1308	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Majeur	Moyen Etat
1355	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Majeur	Moyen Etat
1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Majeur	Moyen Etat
1321	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Majeur	Bon Etat
1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Très fort	Bon Etat

Objectifs à long terme



Contribuer au maintien du bon état de conservation des populations de mammifères d'intérêt communautaire



Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des populations de mammifères d'intérêt communautaire



Grand rhinolophe



Barbastelle d'Europe



Loutre d'Europe

Rappel des enjeux et objectifs à long terme

• Oiseaux terrestres nicheurs

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Etat de conservation
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE				
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Majeur	Mauvais état
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Majeur	Moyen état
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Fort	Moyen état
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Fort	Mauvais état
Espèces migratrices hors Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE				
A118	Râle d'eau	<i>Rallus aquatica</i>	Fort	Mauvais état
A123	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Moyen	Moyen état

• Oiseaux terrestres internuptiaux

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Etat de conservation
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE				
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Majeur	Mauvais état
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Majeur	Moyen état
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Fort	Moyen état
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Fort	Mauvais état
Espèces migratrices hors Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE				
A118	Râle d'eau	<i>Rallus aquatica</i>	Fort	Mauvais état
A123	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Moyen	Moyen état

Objectif à long terme



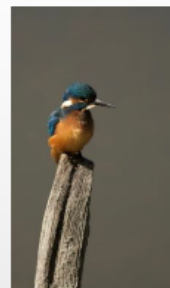
Contribuer au maintien du bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire



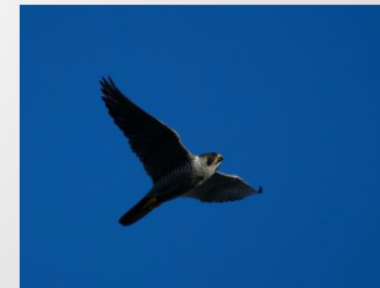
Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire



Fauvette pitchou



Martin pêcheur



Faucon pèlerin

Site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel



 **SITES NATURA 2000 "CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL"**
Carte de localisation



**DOCUMENT
DE TRAVAIL**



EDITEE LE : **04/10/2022**



Aménagement du territoire.gdz

 Périimètre Natura 2000
 Limites communales

0 1 2 kilomètre(s)

Source des données :
- Sites Natura 2000 : BD AMF, 2020
- Département, Commune : BD TOPO IGN
- Bathymétrie : Banque CHN sur Posidonie
- Données hydrologiques : BRGM
- Topographie : BD AL, IGN Diffusion DREAL Bretagne
Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IGA-GRS 1980



Rappel des enjeux et objectifs à long terme

- Habitats terrestres d'intérêt communautaire

Code habitat	Intitulé habitat	Niveau d'enjeu	Etat de conservation
1210	Végétation annuelle des laissés de mer	Très fort	Inconnu
1220	Végétation vivace des rivages de galets	Très fort	Moyen
1230	Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	Très fort	Moyen
1310	Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	Très fort	Moyen
1330	Prés-salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia maritima</i>)	Très fort	Moyen
2110	Dunes mobiles embryonnaires	Très fort	Bon
2120	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	Très fort	Moyen
2130*	Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	Très fort	Mauvais
2190	Dépressions humides intradunaires	Très fort	Moyen
4020*	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	Très fort	Moyen
9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	Très fort	Moyen
4030	Landes sèches européennes	Très fort	Moyen
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Très fort	Moyen
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	Fort	Bon
6410	Prairies à <i>Malina</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Malinion caeruleae</i>)	Fort	Bon
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	Fort	Moyen
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Fort	Bon
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Moyen	Moyen
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	Moyen	Moyen





Landes – Cap Fréhel



Dunes – Plage du Lourtauais

Objectifs à long terme

 Contribuer au maintien du bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

 Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

● **RAPPEL : La délimitation du « terrestre » se fait à partir des falaises, prés salés, dunes et**

Rappel des enjeux et objectifs à long terme

- Flore terrestre d'intérêt communautaire

Nom latin	Nom vernaculaire	Protection	Enjeux	Etat de conservation
Espèce d'intérêt communautaire				
<i>Rumex rupestris</i>	Oseille des rochers	Nat	Très fort	Moyen

Objectif à long terme

Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des populations d'Oseille des rochers et du Trichomanès remarquable

- Triton crêté

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Etat de conservation
Espèce inscrite en Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/EEC				
1166	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	Majeur	Mauvais

Objectif à long terme

Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des populations de Triton crêté

- Lucane cerf-volant

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Etat de conservation
Espèces inscrites en Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/EEC				
1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Moyen	Bon

Objectif à long terme

Contribuer au maintien du bon état de conservation des populations de Lucane cerf-volant



Oseille des rochers



Triton crêté



Lucane cerf-volant

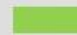



Rappel des enjeux et objectifs à long terme

- **Mammifères terrestres d'intérêt communautaire**

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Etat de conservation
Espèces Insrites en Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/EEC				
1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Majeur	Moyen
1323	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Majeur	Mauvais
1308	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Majeur	Moyen
1355	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Majeur	Moyen
1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Très fort	Moyen
1321	Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	Très fort	Bon
1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Très fort	Bon

Objectifs à long terme

 Contribuer au maintien du bon état de conservation des populations de mammifères d'intérêt communautaire

 Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des populations de mammifères d'intérêt communautaire



Grand rhinolophe



Barbastelle d'Europe



Loutre d'Europe

Rappel des enjeux et objectifs à long terme

• Oiseaux terrestres nicheurs


Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Etat de conservation
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE				
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Majeur	Mauvais
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Majeur	Mauvais
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Majeur	Moyen
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Fort	Bon
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Fort	Moyen
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Fort	Mauvais
A236	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Moyen	Bon
Espèces migratrices hors Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE				
A118	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	Fort	Mauvais
A123	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Moyen	Moyen

• Oiseaux terrestres internuptiaux

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	Indice de vulnérabilité
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE				
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Majeur	Moyen
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Majeur	Mauvais
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Fort	Moyen
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Moyen	Moyen
A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Faible	Moyen
A236	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Faible	Bon
Espèces migratrices hors Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE				
A118	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	Moyen	Moyen
A123	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Moyen	Moyen

Objectif à long terme

 Contribuer au maintien du bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

 Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire



Fauvette pitchou



Busard Saint-Martin



Engoulevent d'Europe

Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes

Identification des facteurs d'influence

- Cartographie des habitats par TBM Environnement et Ouest Aménagement

Rédaction des objectifs opérationnels

Proposition de pistes de mesures

Code Natura 2000	Type de perturbation										
	Surfréquentation	Enfrichement	Espèces invasives	Eutrophisation	Modification du régime hydrique	Rudéralisation	Surpâturage	Fertilisation et réensemencement	Dépoldérisation	Enrèglement	Gestion forestière
1230											
1310											
1320											
1330											
2110											
2120											
2130*											
3150											
4030											
6430											
6510											
7230											
8230											
9120											
9180*											

Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes



- Cartographie des habitats par TBM Environnement et Ouest Aménagement
- GT, réunion technique mammifères, rencontres bilatérales

GT6 – Diagnostic socio-économique

Tourisme littoral & Urbanisation

Initiatives locales (en réponse aux pressions)

Pressions

- Déchets
- Pollution de l'eau
- Piétinement des habitats
- Perte d'habitats-artificialisation

Pollution & gestion de l'eau	Déchets	Erosion/abrasion des habitats	Perte d'habitats/artificialisation
Contrat territorial de bassin versant – SAGE Rance-Frémur (bocage, sensibilisation ...)	Programme de prévention - Dinan Agglomération	Pose de ganivelles/monofils	PLU (Saint-Briac) : 20% de surfaces non artificialisées dans les secteurs denses, >60% dans les moins denses
Actions de prévention du Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre	Zéro déchet zéro gaspillage (ZDZG) – Syndicat Kerval Centre Armor		Acquisition de terrains par le Conservatoire du littoral
	Bacs à marée		Rachat de propriétés par la commune (Saint-Lunaire)
	Dispositif « Vacances propres » (Saint-Cast)		Renaturation sur les terrains du Conservatoire du littoral → Projet Adapto
	Suppression des poubelles sur le littoral		
	Ramassage quotidien sur les plages (Saint-Briac)		

Code Natura 2000	Type de perturbation										
	Surfréquentation	Enfrichement	Espèces invasives	Eutrophication	Modification du régime hydrique	Rudéralisation	Surpâturage	Fertilisation et réensemencement	Dépoldérisation	Enrênement	Gestion forestière
1230											
1310											
1320											
1330											
2110											
2120											
2130*											
3150											
4030											
6430											
6510											
7230											
8230											
9120											
9180*											

Groupe de travail du 06 octobre 2022

Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes

Identification
des facteurs
d'influence

- Cartographie des habitats par Biotope
- GT, réunion technique mammifères, rencontres bilatérales

Rédaction des
objectifs
opérationnels

- Identification des pressions puis proposition des OO

Proposition de
pistes de
mesures

**FACTEUR
D'INFLUENCE
Surfréquentation**

Groupe de travail du 06 octobre 2022

Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes

Identification
des facteurs
d'influence

- Cartographie des habitats par Biotope
- GT, réunion technique mammifères, rencontres bilatérales

Rédaction des
objectifs
opérationnels

- Identification des pressions puis proposition des OO

Proposition de
pistes de
mesures

**FACTEUR
D'INFLUENCE** → **PRESSION**
Surfréquentation → **Piétinement**

Groupe de travail du 06 octobre 2022

Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes

Identification
des facteurs
d'influence

- Cartographie des habitats par Biotope
- GT, réunion technique mammifères, rencontres bilatérales

Rédaction des
objectifs
opérationnels

- Identification des pressions puis proposition des OO

Proposition de
pistes de
mesures

**FACTEUR
D'INFLUENCE**
Surfréquentation



PRESSION
Piétinement



**OBJECTIF
OPERATIONNEL**
« Limiter la dégradation
des habitats par la
fréquentation »

Groupe de travail du 06 octobre 2022

Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes

Identification
des facteurs
d'influence

- Cartographie des habitats par Biotope
- GT, réunion technique mammifères, rencontres bilatérales

Rédaction des
objectifs
opérationnels

- Identification des pressions puis proposition des OO
- OO corrigés par le CBNB, le GRETIA et le GMB

Proposition de
pistes de
mesures

**FACTEUR
D'INFLUENCE**
Surfréquentation



PRESSION
Piétinement



**OBJECTIF
OPERATIONNEL**
« Limiter la dégradation
des habitats par la
fréquentation »

Groupe de travail du 06 octobre 2022

Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes

Identification des facteurs d'influence

- Cartographie des habitats par Biotope
- GT, réunion technique mammifères, rencontres bilatérales

Rédaction des objectifs opérationnels

- Identification des pressions puis proposition des OO
- OO corrigés par le CBNB, le GRETIA et le GMB

Proposition de pistes de mesures

FACTEUR D'INFLUENCE
Surfréquentation



PRESSION
Piétinement



OBJECTIF OPERATIONNEL
« Limiter la dégradation des habitats par la fréquentation »

ACTION
Canalisation du public



Rédaction des objectifs opérationnels – les étapes

Identification des facteurs d'influence

- Cartographie des habitats par District
- GT, réunion tech bilatérales

Travail d'aujourd'hui

ACTION
Canalisation du public



Rédaction des objectifs opérationnels

- Identification des pressions puis proposition des OO
- OO corrigés par le CBNB, le GRETIA et le GMB

Proposition de pistes de mesures

OBJECTIF OPERATIONNEL
« Limiter la dégradation des habitats par la fréquentation »

Groupe de travail du 06 octobre 2022



Déroulé de ce GT



Déroulé du GT

3 ateliers de 30-40 minutes

- Pollutions
- Changements climatiques
- Espèces exotiques envahissantes

- Fréquentation
- Gestion du régime hydrique
- Atteintes directes aux espèces, destruction des habitats d'espèces

- Fermeture des milieux
- Gestion des boisements

OBJECTIF : échanger sur les pistes de mesures possibles

2 précisions :

- *Uniquement le volet terrestre concerné*
- *Communication et sensibilisation au prochain GT (commun terre/mer)*



merci

